

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2019

Mercredi 23 septembre 2020

La séance est ouverte à 15 h 00 par le Président Christian FABRE. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Monsieur CAVOLI, 1^{er} Adjoint au Maire, de Monsieur DEGUINE et de Sylvie SEVELLEC.

En raison du contexte sanitaire particulier, il propose un vote afin de tenir l'Assemblée malgré qu'il n'y ai pas le quorum. Le vote est pour à l'unanimité.

Il remercie les agents de leur présence, et poursuit en présentant les personnes présentes à la table, dont Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert-comptable, Mme HENNOQUE, Commissaire aux comptes, M. TARISSAN, membre du bureau, Mme BUILLES secrétaire Adjointe, et M. CAVOLI, 1^{er} Adjoint au Maire.

La parole est ensuite donnée à Michel TARISSAN pour lecture du rapport moral.

Rapport moral

Voici en quelques mots le travail effectué par le bureau l'année dernière.

Nous avons traité près de 681 dossiers, toutes prestations confondues, pour une somme de 73 055 €.

Les billetteries Nous observons une assez forte hausse pour Aqualand, Biarritz Océan, la Coccinelle, Foli'z, et le Zoo de la Teste. Kid parc et Marquèze se maintiennent, quant à la Piscine et Walibi sont en forte baisse. Le montant de la dépense totale, toutes billetteries confondues s'élève à 7 766 €.

Le cinéma Grand Écran est en hausse avec 1 862 places vendues contre 1 797 en 2018. La dépense pour le cinéma seul s'élève à 2 390 €.

Il y a eu une **sortie sportive** à la neige avec 4 personnes dont 3 adhérents. La dépense totale s'est élevée à 500 €.

Concernant les **spectacles et concerts** d'été, 359 places ont été vendues pour un montant de 3.302 €. Grâce au travail des bénévoles aux buvettes, nous avons réalisé un bénéfice, qui a été réinjecté, comme tous les ans, dans la saison culturelle de l'année suivante.

La vente des **chèques déjeuners** a baissé cette année encore, avec 56 544, chèques commandés, contre 58 505 en 2018, pour une dépense totale de 207 972 €.

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation est toujours appréciée, 81 locations ont été demandées par 66 adhérents, pour un montant total de 10 344 €.

Aide exceptionnelle 4 agents en difficultés passagères ont bénéficié d'une aide après accord du Conseil d'Administration. 3 adhérents ont eux bénéficié de l'allocation « **Aide aux parents d'enfant handicapé** ». Ces deux prestations sont attribuées en concertation avec l'Assistante Sociale.

L'arbre de Noël s'est déroulé au Palais des Congrès, où les enfants ont apprécié le spectacle qui leur a été proposé. La soirée loto spectacle a également été prisée par les participants.

L'agenda 2020 vous a été distribué, et il était accompagné du traditionnel stylo ainsi qu'un tour de cou. Nous avons commandé 200 agendas de format poche ainsi qu'une centaine de calendriers. Ceux-ci ont vite trouvé preneurs. Remercions Julien Bouchet et Éric Julien qui démarchent les publicités auprès des commerçants.

Nous tenons à vous rappeler que cet agenda n'engendre pas de dépenses au COS. En effet, il est autofinancé par les publicités, ainsi que les stylos, les calendriers, les agendas de poches et les tours de cou. Il amène même un bénéfice.

Enfin, et comme chaque année, nous remercions la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, et aux concerts d'été. Leur aide est aussi précieuse qu'indispensable au bon déroulement de ces manifestations.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier à l'aide d'une présentation projetée sur grand écran afin de faciliter la bonne compréhension de tous et toutes. Après quoi, Mme HENNOQUE, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes sans réserve.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Christian FABRE, Président, prend la parole et propose au vote l'affectation en report du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Monsieur CAVOLI qui félicite l'investissement des agents de la ville et remercie l'ensemble du personnel présent à la séance.

Orientation sociale

Véronique BUILLES, Secrétaire adjointe, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2020.

Tout d'abord, et en raison de la situation de confinement dû à la pandémie de Coronavirus, toute l'année 2020 va être modifiée par rapport à ce que nous avons pu projeter.

A propos des **BILLETTERIES**. Elles continueront à fonctionner comme les autres années. Nous vous rappelons que le règlement s'effectue **uniquement par chèque**. Nous vous demandons de faire bien attention aux dates de validité, les billets ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS afin d'éviter toute réclamation en cas de perte, et bien sûr pendant les permanences prévues à cet effet.

Si vous détenez des billets dont la date de validité est périmée, veuillez-vous rapprocher des cinémas pour qu'ils vous communiquent les nouvelles dates d'expiration.

SORTIE SPORTIVE : un séjour à la neige a déjà eu lieu en février. Vous pouvez, si vous avez des idées, nous présenter vos projets pour 2021.

La journée de **L'ARBRE DE Noël** prévue le 12 décembre 2020 au Palais des Congrès ne pourra être organisée sous sa forme habituelle, malheureusement. La distribution des jouets se déroulera exceptionnellement au Tir au Vol, à la même date, avec l'organisation d'une tombola en remplacement du loto traditionnel. La soirée spectacle quant à elle n'aura pas lieu.

Sur les **SPECTACLES CONCERTS**, 21 spectacles ont été proposés à l'Olympia dans la saison culturelle 2020, toutefois, 11 seulement ont pu avoir lieu. Quant aux concerts d'été, ils ont eux aussi été annulés, les rassemblements d'un si grand nombre de personnes étant interdits.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION. Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée **avant** le **15** de chaque mois. Pour les agents du CAM et de HDV, vous pouvez confier vos commandes à Marie Thérèse PAMIES qui est gestionnaire des Chèques déjeuner. Les commandes doivent être lisibles et correctement remplies pour en faciliter l'enregistrement. Toute feuille de commande qui ne serait pas correctement remplie, et tout chèque sans feuille de commande ne seront plus traités.

J'en profite aussi pour vous rappeler que ces chèques sont valables jusqu'au 31 janvier 2021. Leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h au Rez-de-Chaussée du Centre Administratif.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quel que soit le nombre de chèques que vous commandez.

Pour les paiements en espèces, nous vous rappelons qu'il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez OBLIGATOIREMENT les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces.

PRESTATION VACANCES EN FAMILLE Pour faire suite à la question posée à la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 juin 2019 et a décidé la mise en place des remboursements de la prestation « vacances en famille » en fonction des catégories des agents. 18,20€ pour la catégorie C, 16,10€ pour les B, 10,80€ pour les A.

L'orientation sociale 2020 est approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2020.

Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président reprend la parole pour mettre au vote l'augmentation des tarifs prestations de 1%.

Elle est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Questions diverses

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie les adhérents présents.

La séance est levée à 16 H.

P/Le Conseil d'Administration
Christian FABRE
Président

